

---

Bénéficiaire : JACKY Sébastien

Direction et fonction : DTV Directeur Traitement et Valorisation

Date début de la mission : 2025-10-15

Date fin de la mission : 2025-10-17

Lieu de la mission (adresse, ville et Code postal) : Centre des congrès Jean MONNIER 33 Bd Carnot ANGERS 49100

Résidence administrative (lieu habituel de travail) : Siège du Sigidurs à Sarcelles

Lieu de résidence : Taverny

Organisateur et objet de la mission : Association AMORCE - Congrès Annuel

Moyens de déplacement utilisés : Transport en commun (Bus, RER, Métro, Trains Régionaux, etc..)

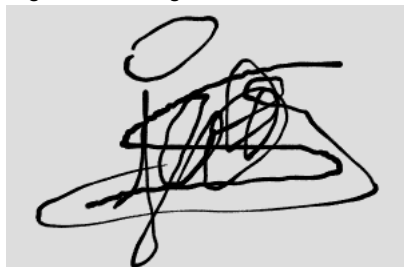
Exécution : Le Président est chargé de l'exécution du présent ordre de mission qui sera notifié à l'agent et transmis à Madame la Comptable Publique.

Rappel :

L'ordre de mission est impérativement émis avant tous déplacements. Outil administratif clé, il encadre les déplacements professionnels des agents, assurant ainsi une gestion efficace et transparente des ressources publiques. A défaut de disposer de cet Ordre de Mission, les frais de déplacement pourront ne pas être remboursés

L'agent est tenu de fournir les justificatifs de ses dépenses pour obtenir un remboursement.

Signature de l'agent :



Signature du Directeur Général :